



Cette fiche vous aidera à choisir un conservateur-restaurateur qualifié qui pourra vous fournir un service conforme à l'éthique de la profession pour vos œuvres d'art et autres objets ayant une valeur historique, culturelle ou familiale.

### Ce qu'il faut savoir

Avant de chercher un conservateur-restaurateur, informez-vous sur la profession. Des guides sont disponibles sur Internet en français et en anglais, afin de vous familiariser avec le domaine de la conservation et la façon dont les professionnels font leur travail.

#### **1. un conservateur-restaurateur est lié à un code de déontologie strict**

Voir : <http://www.ffcr.fr/download/referentiels/ecco.pdf>

#### **2. un conservateur-restaurateur doit faire plusieurs années d'études et de pratique**

Voir : [http://www.ffcr.fr/cons\\_rest/les\\_formations.html](http://www.ffcr.fr/cons_rest/les_formations.html)

#### **3. un conservateur-restaurateur est censé documenter toutes ses interventions**

Voir : [http://archives.icom.museum/ethics\\_fr.html#section2](http://archives.icom.museum/ethics_fr.html#section2)

### Les questions à poser

Lors du choix d'un conservateur-restaurateur, n'hésitez pas à lui poser les questions suivantes:

1. Quel est votre parcours?
2. Quelle formation avez-vous effectuée?
3. Depuis combien de temps exercez-vous?
4. Quelle est votre spécialité? La conservation est-elle votre activité principale?
5. Quelle est votre expérience de travail avec le type d'objet que je souhaite voir traité?
6. Quelle est votre implication dans les associations professionnelles de conservateurs-restaurateurs?
7. Quelles sont vos disponibilités?
8. Avez-vous des références d'anciens clients?

## Ce qu'il faut envisager.

Choisir un conservateur-restaurateur n'est pas toujours facile. Songez aux points suivants avant de faire votre choix:

**1. Les traitements de conservation sont souvent longs et coûteux.** Méfiez-vous de ceux qui proposent d'effectuer un travail de restauration rapide et peu coûteux, qui sont réticents à discuter en détail le matériel et les méthodes utilisées, ou qui ne vous permettront pas de voir les travaux en cours de restauration. Pour les projets très coûteux ou qui nécessitent de faire l'expertise d'une collection entière, pensez à passer une annonce dans les journaux ou les mailing lists de professionnels (voir les adresses à la fin de cette fiche).

**2. Beaucoup de conservateurs sont prêts à voyager.** Ne restreignez pas forcément la recherche d'un professionnel en fonction de votre lieu d'habitation, surtout si l'objet que vous voulez faire traiter présente des problèmes uniques.

**3. Vous pouvez « essayer » un conservateur.** Si vous avez une collection de grande envergure nécessitant un traitement, vous pouvez demander à voir traiter un seul objet avant de réaliser un contrat global.

**4. Certains traitements posent des risques.** Le temps ou les dépenses supplémentaires causées par la recherche d'un professionnel ne sont rien en comparaison de la perte d'un objet ou des coûts futurs résultant d'un traitement de conservation bâclé ou inadapté.

**5. Tous les conservateurs-restaurateurs ne sont pas toujours d'accord sur les traitements.** On évalue la qualité du travail de conservation en fonction des aspects techniques et structurels du traitement, en plus de l'aspect esthétique. Un autre professionnel de la conservation peut être en mesure de vous aider à faire cette évaluation. Parlez avec un certain nombre de conservateurs-restaurateurs avant de prendre une décision qui vous satisfera.

## A quoi s'attendre

Après avoir choisi un conservateur-restaurateur, vous devriez vous attendre aux pratiques de travail suivantes:

**1. Procédures:** Un conservateur-restaurateur voudra examiner l'objet avant de vous proposer un traitement. Avant de commencer un traitement, le conservateur-restaurateur doit vous fournir un rapport d'examen préliminaire écrit, comprenant une description du traitement proposé, les résultats attendus, et une estimation du coût. Vous devez lire, accepter et probablement signer ce rapport. Le conservateur-restaurateur doit vous consulter au cours du traitement, si des modifications importantes de cette proposition sont nécessaires.

**2. Coût et Durée du traitement:** Le conservateur-restaurateur doit être disposé à discuter des frais. Voyez s'il existe des frais pour l'évaluation préliminaire et si ces frais sont déductibles d'un contrat ultérieur. Posez des questions sur l'assurance, les conditions de paiement, l'expédition et d'éventuels frais supplémentaires. Si vous avez plusieurs objets à traiter, demandez si une période d'attente est nécessaire avant de proposer de nouveaux travaux.

**3. Documentation:** Le conservateur-restaurateur doit vous fournir un rapport de traitement complet lorsque le traitement est terminé. Ces rapports peuvent varier en forme et en longueur, mais doivent impérativement répertorier les matériaux et les procédures utilisés. Le rapport final peut également inclure les photographies documentant l'état avant et après traitement. Des recommandations pour la préservation et l'éventuel entretien de l'œuvre peuvent également être fournies. Les documents écrits et photographiques doivent être sans ambiguïté. Vous devez absolument conserver tous ces documents au cas où l'objet aurait besoin d'un autre traitement à l'avenir.

## En Nouvelle-Calédonie

Les conservateurs-restaurateurs formés et diplômés sont rares, mais de nombreuses associations de professionnels existent en Nouvelle-Zélande, en Australie voire en France. Si vous avez une pièce très fragile et/ ou précieuse, n'hésitez pas à profiter de vos vacances pour la faire examiner et traiter. En attendant, stockez-la correctement pour éviter qu'elle ne s'abîme (voir les « Conseils Conservation du Musée » N°1).

- **FFCR** : fédération française des conservateurs-restaurateurs : <http://www.ffcr-fr.org/>
- Portail francophone sur la **conservation-restauration** : <http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/>
- **AICCM** : association des conservateurs-restaurateurs australiens, comporte un annuaire des professionnels classés par spécialités, avec adresses et contacts : <http://www.aiccm.org.au/>

Si vous avez besoin de conseils de conservation-restauration, contactez Marianne Tissandier, restauratrice au Musée de Nouvelle-Calédonie (email : [marianne.tissandier@gouv.nc](mailto:marianne.tissandier@gouv.nc))



## **LES CONSEILS « CONSERVATION » DU MUSÉE:**

- N°1 - Protéger les archives familiales
- N°2 - Qu'est-ce que la conservation-restauration d'art?
- N°3 - Comment choisir un conservateur-restaurateur?
- N°4 - Les principales causes de dommages (à venir fin 2010)
- N°5 - Préserver les photographies (à venir début 2011)

Toutes ces fiches sont téléchargeables  
sur le site du musée de Nouvelle-Calédonie:

<http://www.museenouvellecaledonie.nc/portal/page/portal/smp/collections/conservation/conseils>



Service des Musées et du Patrimoine

BP 2393 – 98846 Nouméa cedex -

Tel. : 27.23.42 - Fax : 28.41.43 - email : [smp@gouv.nc](mailto:smp@gouv.nc)